

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2024 à 19h00
Convocation du 28 mai 2024

Président : Armelle PONCET

Secrétaire de séance : Marie-Claire VIRIEUX

Présents : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Dominique GIRARD, Philippe VARIN, Vincenzo AGRELO, Anne MAYER, Frédéric BRUERE, Olivier CHARRIER,

Absents : Mireille FOURMOND, Yvonne FREMONT, Christophe GAINON et Magalie MARTIN.

Bon pour pouvoir :

Ordre du jour :

Après approbation du compte-rendu de la dernière séance, le conseil municipal a étudié les sujets suivants :

- Demande de subvention pour la « semaine bleue »,
- Questions diverses

DCM 2024-29 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LA SEMAINE BLEUE

Madame le Maire fait lecture d'un courrier de la mairie de Vivy, des membres du collectif séniors, sollicitant de la commune une subvention pour la semaine bleue prévue du 30/09 au 6/10/2024.

Arrivée de Monsieur Frédéric BRUERE à 19h07.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de verser une subvention d'un montant de 50 € pour la semaine bleue.

QUESTIONS DIVERSES

Arrivée de Monsieur dominique GIRARD à 19h10.

PROPOSITION D'ACHAT D'UN CHEMIN COMMUNAL

Madame Gaëlle STEPHAN propose à la commune de la BREILLE-LE-PINS d'acheter le chemin communal qui jouxte sa propriété.

Après consultation du conseil municipal, par 8 contre et 1 oui.

Le conseil refuse la proposition de Madame STEPHAN.

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE LUNDI 8 JUILLET

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'à l'issue de la réunion il y aura un repas partagé avec les élus et les agents de la commune.

PERMANENCE DES ELECTIONS EUROPEENNES DU DIMANCHE 9 JUIN

Madame le Maire rappelle les créneaux de chaque conseiller pour les permanences.
Pour le pointage des voix, seront présents : GIRARD, VIRIEUX, CHARRIER, AGRELO, VARIN, BRUERE et MAYER. Une demande sera faite auprès des membres de la commission des révisions des listes électorales pour savoir s'ils peuvent assister au dépouillement après 18 heures.
Un petit rappel du déroulement des élections est effectué.

SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX AUTONOME DE MAINE-ET-LOIRE (SPA)

La SPA propose une modification du mode d'accueil.
Une réunion est prévue à Angers les 21 et 22 juin à 18 heures pour en discuter.

REUNION RENOVATION ENERGETIQUE

Une réunion est prévue mardi 11 juin à 14h30 à la mairie avec le SIEMML et CRESCENDO afin de revoir le projet des travaux en détail.

MARIAGE DU 6 JUILLET 2024

Madame le Maire et ses adjoints étant absents ce samedi 6 juillet et ne pouvant célébrer le mariage, il est demandé à un élu d'effectuer la célébration.
Madame Isabelle JOREAU aura délégation pour faire ce mariage.

AMENAGEMENT DE LA CUISINE DU GITE TOURISTIQUE

Pour des raisons de pratiques la configuration de la cuisine va être revue.

DEFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

Madame le maire fait un point sur l'analyse de la forêt de la BRELLE-LES-PINS. Il faudra revoir l'accès à tous les chemins en cas d'intervention des pompiers sur le territoire de la commune.
La restitution se déroulera le 25 juin à 18 heures à la BREILLE-LES-PINS.

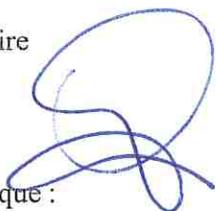
VOIE COMMUNALE DE LA BREILLE-LES-PINS

Des dos d'ânes avaient été installés avec des plots sur le chemin des Grands Bois afin de ralentir les véhicules. Ces plots ont été retirés pour des raisons réglementaires et génèrent aujourd'hui de nouveau une grande vitesse dans cette rue.
Faut-il remettre les plots pour faire ralentir les véhicules ?

PERMANENCES DE LA SALLE DES FETES ET GITE EQUESTRE

Un point est effectué sur les prochaines réservations.
La séance est levée à 20h30. La prochaine réunion est prévue lundi 8 juillet à 19h00.

Le Maire



Remarque :



Le secrétaire de séance

Procès-verbal approuvé par le conseil municipal le : 8 juillet 2024Mise en ligne le : 9 juillet 2024